



**INSCRIPTION AU REGISTRE
DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES
PLAN CANICULE 2025**

Tous les ans, la commune de Solterre participe au Plan Canicule mis en place par l'État.

En effet le maire de chaque commune est chargé d'inscrire, sur un registre nominatif confidentiel, toute personne âgée de plus de 65 ans et toute personne adulte handicapée, fragiles et isolées, qui le souhaitent.

Ce plan repose sur la mobilisation de tous (État, collectivités locales, associations, professionnels de la santé...). Il vise notamment à repérer les personnes à risques dont la fragilité et l'isolement seraient aggravés par la canicule.

Nom et prénom :

Date de naissance :

En qualité de : personne âgée de plus de 65 ans personne de + 60 ans reconnue inapte au travail personne handicapée

Adresse :

Téléphone : **Tél. Mobile :** **Autre Tél. :**

Condition de vie : seul (e) en couple en famille

Coordonnées du service intervenant à domicile :

Adresse :

Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : **Tél. Mobile :** **Autre Tél. :**

Coordonnées du médecin traitant :

Adresse :

Téléphone :

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, vous pouvez le faire en nous retournant ce document après avoir rempli les informations ci-dessus ou en téléphonant au secrétariat de mairie au 02.38.94.94.09.

Tous les renseignements de ce registre seront tenus au secret professionnel.

Nous vous remercions pour votre participation.